

Cyberbulletin

Mercredi 15 octobre 2008

[Le marché du travail] Le salaire est la panacée à tous les problèmes de recrutement?

EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Au cours des dernières années, les employeurs ont constaté que les exigences salariales tirent constamment vers la hausse.

Accentuée par une baisse importante du taux de chômage dans la MRC des Moulins au cours des cinq dernières années, l'opportunité de « magasiner » un salaire s'est accru. Pour l'édification d'une échelle salariale ou lors d'un exercice de révision, certaines analyses des salaires (selon les secteurs d'activités ou selon les groupes professionnels) sont disponibles via le site www.statcan.gc.ca et peuvent s'avérer utiles. Toutefois, les déséquilibres entre les offres et les demandes d'emploi font en sorte que certains employeurs s'ajustent au gré de « l'urgence » de la situation. Mais....

UN BON SALAIRE = LA BONNE STRATÉGIE ??????

Toutefois et encore trop souvent, l'imagination populaire est de croire que le salaire est la panacée à tous les problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'oeuvre.

L'Ordre des CRHA et CRIA du Québec a effectué un sondage avec la firme CROP et fait ressortir d'autres facettes fort intéressantes des effets attractifs de certains employeurs. En voici un extrait provenant du site www.orhri.org de cet ordre professionnel:

Des travailleurs satisfaits et séduits... La marque employeur détermine le pouvoir de séduction et de mobilisation d'une entreprise. C'est ce qui fait qu'une entreprise est reconnue tant à l'interne qu'à l'externe pour la qualité de son milieu de travail, de ses pratiques de gestion axées sur le développement, du respect de ses employés, de son engagement social, etc. Or, le sondage CROP-ORHRI montre que les employeurs québécois sont sur la bonne voie puisque les travailleurs se disent satisfaits à plusieurs de ces égards.

En effet, les résultats du sondage révèlent notamment que 90 % des travailleurs sont satisfaits de l'autonomie dont ils jouissent dans le cadre de leur emploi, que 86 % sont satisfaits du climat de travail qui règne au sein de leur organisation et que 86 % le sont aussi quant au prestige de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

Cyberbulletin

Mercredi 15 octobre 2008

[Le marché du travail] Le salaire est la panacée à tous les problèmes de recrutement?

« Ce sont là trois des éléments qui caractérisent les employeurs de choix. Il est donc rassurant de constater que ces enjeux actuels en matière de gestion des ressources humaines sont bien compris par plusieurs employeurs et semblent bien intégrés au sein des organisations québécoises », a indiqué M. Florent Francoeur, président-directeur général de l'ORHRI. Mais, il reste du pain sur la planche... Malgré tout, les employeurs devront être attentifs à certains éléments qui sont également l'apanage des employeurs les plus en vue. En effet, la satisfaction des travailleurs chute lorsqu'il s'agit de :

- la reconnaissance que leur porte leur employeur (71 %);
- la possibilité d'avancement dans la carrière (68 %);
- la participation aux décisions (68 %).

Allez visiter régulièrement le site www.regionautravail.com pour découvrir de nouveaux outils !